

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sera utilisé pour des actions liées à l'aménagement du territoire. M. Gerber fait un bilan de l'activité de l'ASPAN, qui est intervenue aussi bien au niveau des communes, des districts que du canton.

La section accueille cinq nouveaux membres: M^{me}, M^{lle} et MM. Claudine Stricker Pasquier, Alicia Escolar, François Currat et M. Stéphane Pasquier, architectes, ainsi que Martin Siegenthaler, ingénieur. M. Jean Moret, ingénieur, a démissionné. La section compte ainsi 224 membres.

Le budget 1996, équilibré, avec des dépenses de Fr. 46 400.—, est présenté à l'assemblée. Le caissier a eu le souci de diminuer certaines dépenses notamment au niveau des frais de secrétariat; le travail doit être mieux rationalisé. Une indemnité fixe est allouée au président. Le budget est approuvé par l'assemblée.

M. Jacques Audergon, ingénieur, quitte le comité après quatre ans et demi de travail soutenu, dont quatre ans à la présidence et une demi-année comme *past-président*. Il est chaleureusement remercié de

son dévouement à la section et du dynamisme qu'il lui a insufflé. L'assemblée générale nomme M. Frédéric Aubry, ingénieur informaticien, comme nouveau membre du comité.

La permanence assumée par la SIA section Fribourg pour venir en aide aux personnes rencontrant des problèmes relatifs à la construction obtient un succès mitigé. Une organisation différente de cette permanence doit être recherchée et proposée à la prochaine assemblée.

L'assemblée a enfin entendu un exposé de M. Michel Pittet, conseiller d'Etat et président du gouvernement, sur le thème «Espace économique du plateau central».

Cet espace regroupe les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel, Soleure et Fribourg; il a pour objectif d'instaurer une coopération plus étroite pour renforcer l'économie et se profiler comme modèle suisse de région européenne, charnière entre la Suisse romande et la partie alémanique du pays; Fribourg est la clé de voûte entre les différents ensembles linguistiques et culturels. Représentant 1 600 000 habitants et 800 000 emplois, la

région doit être un contrepoids politique et économique au Triangle d'or. Les projets principaux portent sur les transports publics, l'achèvement de la N1, la formation post-grade, le forum culturel, l'expo nationale 2001 et les services multimédia. Chaque canton membre de la région reste maître des décisions le concernant; le canton de Fribourg gagnera beaucoup de la création de cet espace économique du plateau central.

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui ont célébré (ou vont bientôt le faire) les anniversaires suivants:

85 ans

14 novembre: Jean-Emmanuel Dubochet, ing. civil. dipl. EPF, Lausanne (SIA vaudoise)

80 ans

4 novembre: Walter Weber, ing. ETS, Vevey (SIA vaudoise)

19 décembre: Hermann Thorens, ing. géom., Saint-Cergue, (SIA vaudoise)

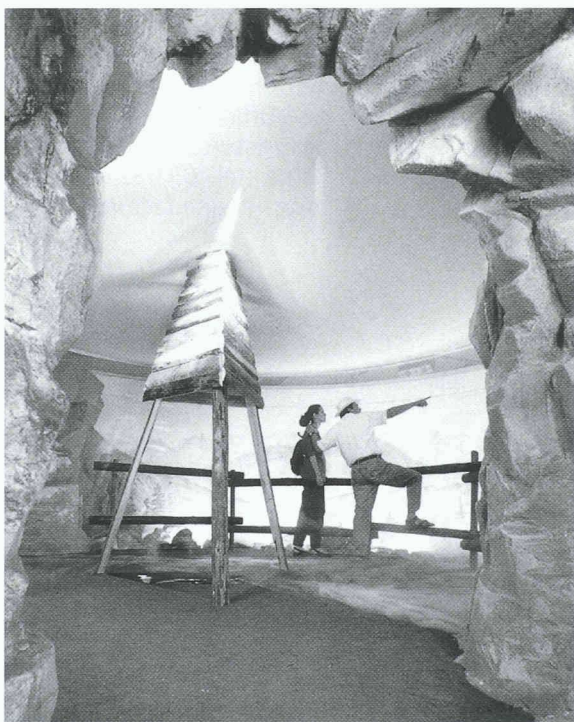
29 décembre: Ferdinand von Roten, ing. forestier dipl. EPF, Corseaux, (SIA Valais)

Le Musée suisse des transports invite à voyager dans le temps

Une nouvelle fois, le Musée suisse des transports à Lucerne innove brillamment en matière de techniques d'exposition. Avec l'inauguration du *Nautirama*, le 18 août dernier, c'est à un voyage dans l'histoire de la navigation lacustre suisse que le musée le plus fréquenté du pays convie ses visiteurs.

A l'étage supérieur de la plus récente des halles d'exposition du musée, le vapeur «Pilatus» est prêt à appareiller. Captivés, des visiteurs franchissent les portes battantes du salon Belle Epoque pour se tenir sur le pont. Embarqués dans une traversée typique de tout voyage en Suisse qui se respecte, ils s'appuient au bastingage pour admirer les villages et les lieux historiques qui défilent devant eux.

Mais soudain, le temps se gâte sans crier gare. Des nuages cachent le soleil, des éclairs zèbrent le ciel et des coups de tonnerre viennent troubler cette paisible traversée. Sur la passerelle, l'on devient témoin inattendu d'un naufrage tel qu'il aurait pu se dérouler au Moyen-Age sur le lac d'Uri: au péril de leur vie, les matelots tentent d'amener passagers et marchandises à bon port, tandis que leur navire se brise avec fracas contre les falaises. Encore sous le coup de l'émotion causée par le désastre, les visiteurs se retrouvent soudain dans un couloir, où est retracée l'époque des premiers transports de transit, assurés en grande partie par bateau. Accompagnés d'hommes de science et de voyageurs avides d'aventures, il réapparaissent sur une hauteur d'où le paysage s'offre à eux. Les



sommets commencent à se teinter d'orange, la symphonie alpestre retentit, tandis qu'Albrecht von Haller cite des passages de son poème intitulé «Les Alpes». L'enchantement cède ensuite le pas aux tons plus sévères de l'ère industrielle: le visiteur poursuit son parcours sur des plaques d'acier, témoins de l'industrialisation de la navigation. Mais l'esprit romantique n'est pas mort; la symphonie alpestre se fait à nouveau entendre et se rebelle contre le pouvoir des ingénieurs. Richard Wagner, Louis II de Bavière et l'empereur Guillaume II font leur apparition. Puis, la pluie, le brouillard et une lumière incertaine forment un tableau aux contours mouvants ramenant les spectateurs au présent; arrivés au bout du couloir, ils viennent de traverser cinq siècles d'histoire. Revenus à la réalité du Musée des transports, les visiteurs ont la possibilité de poursuivre leur exploration du passé grâce aux techniques d'exposition les plus modernes. Enchaînant sur l'expérience vécue durant le voyage dans le temps, des photos d'objets historiques, prises à la façon des cartes postales la complètent et l'approfondissent. Après la rénovation de la halle consacrée aux communications, qui fait surtout appel à des techniques d'exposition interactives, le Musée des transports pose donc un nouveau jalon cette année. Certes, le multimédia est le mot clé du nouveau *Nautirama*, mais les vingt minutes que dure la représentation offrent bien plus que ce qu'évoque généralement cette appellation à la mode: sollicitant tous les sens et condensant dans un espace réduit le sujet de l'exposition, il consti-

tue un éclairage nouveau et inhabituel pour un musée. Sa conception est due aux spécialistes lucernois du multimédia Hans Eggermann et Ralph Eichenberger, tandis que Luzius Meyer, historien zuricois, s'est consacré à rassembler les faits et à élaborer la perspective historique. Le *Nautirama* est ouvert tous les jours pendant les heures d'ouverture du Musée des transports. Les représentations sont données en allemand et, sur demande, en français, en anglais et en italien.

Le réseau fédéral d'observation des eaux souterraines

Depuis 1976, le service hydrologique et géologique national (Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage) a graduellement mis en place un réseau de piézomètres offrant 48 points de mesure du niveau des eaux souterraines, pour la plupart équipés de limnigraphes pour l'enregistrement en continu. Ce réseau s'étend à toutes les régions du pays et englobe différents types de nappes d'eau souterraines. Une publication du Service hydrologique et géologique national consacrée à cet outil d'observation vient de paraître: les différents points de mesure y sont décrits (emplacement, géologie, équipement) et les résultats des mesures - du début des relevés jusqu'en 1992 - y sont présentés par des graphiques et des commentaires.

Un examen rapide des données rassemblées dans cette publication peut donner à croire que nos réserves d'eau souterraine vont en diminuant, une partie des séries de mesures indiquant une tendance à la baisse des niveaux. Cette impression ne résiste toutefois pas à un examen plus approfondi: la période de 1989 à 1991 a en effet été marquée presque partout par des niveaux très bas, alors qu'au contraire les années 1986 à 1988 ont été caractérisées par des niveaux relativement élevés. Or comme une grande partie des piézomètres ont été mis en service à partir de 1986 et que la période étudiée s'étend jusqu'en 1992, la baisse sur ce laps de temps est réelle, mais ce dernier est beaucoup trop court pour être représentatif d'une tendance générale. Bien qu'elle ne figure pas dans la publication, l'évolution ultérieure le montre d'ailleurs: les niveaux ont presque partout amorcé une hausse en 1992, hausse qui s'est poursuivie en 1993 et 1994.

BUTTET P., ET EBERHARD A.: «Das eidgenössische Grundwasser-Beobachtungsnetz - Le réseau fédéral d'observation des eaux souterraines - La rete federale per l'osservazione delle acque sotterranee», communication N° 22 du Service hydrologique et géologique national, Berne, 1995, 162 p. En vente auprès du Service hydrologique et géologique national, 3003 Berne, au prix de 30 francs.

Nouvelles instructions techniques de l'Office fédéral de la protection civile

Les «Instructions techniques» concernant la résistance aux chocs des éléments montés dans les constructions de protection civile (IT Chocs 1995) s'adressent en particulier aux fabricants et aux fournisseurs de tels éléments, aux auteurs de projets et aux entrepreneurs chargés de la réalisation d'ouvrages de protection, ainsi qu'aux organes compétents en matière d'exécution et de contrôle des mesures applicables à l'équipement de ces ouvrages.

Les «IT Chocs 1995» remplacent les «IT Résistance aux chocs» publiées en 1980. Elles tiennent compte, d'une part, des nouvelles normes fixant à 1 bar la résistance aux chocs de toutes les constructions de protection civile et, d'autre part, des connaissances accumulées à ce jour dans le domaine de la résistance aux chocs. Ces nouvelles instructions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1996.

Les «IT Chocs 1995» (publication No 1750-005) peuvent être commandées dès maintenant auprès de l'Office fédéral de la protection civile, Division des mesures de construction, case postale, 3003 Berne (tél. 031/322 51 70). Leur prix est de dix francs et une facture sera jointe à l'envoi.

Fin de la partie
rédactionnelle

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Département des travaux publics du canton de Zoug	Lotissement du site de l'usine à gaz, Zoug, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1995 ou originaires de ce canton	19 janv. 96 (29 sept. 95)	
Europasuisse	«Construire la ville sur la ville», cinq sites en Suisse	Architectes âgés de moins de 40 ans titulaires d'un diplôme d'architecture	25 janv. 96 (2 oct. 95)	
Etat de Fribourg, direction des travaux publics	Ecole cantonale de degré diplôme, Fribourg, CP	Architectes domiciliés ou établis dans les cantons de Fribourg, Genève, Vaud, Du Valais, de Neuchâtel, du Jura, de Berne et de Soleure avant le 1 ^{er} janvier 1995, ainsi que les architectes d'origine fribourgeoise établis en Suisse ou à l'étranger	2 févr. 96 (22 sept-9 oct. 95)	21/95 p.418
Office fédéral de la culture	Concours fédéral des beaux-arts 1996	Artistes et architectes suisses âgés de moins de 40 ans	31 janvier 96	
Isorast-Niedrigenergiehaus-Produkte GmbH, D-Taunusstein	«Das Passivhaus», CI (Maison à basse consommation d'énergie)	Architectes indépendants ou salariés inscrits au registre professionnel au plus tard en mars 1996, en Allemagne, Suisse ou Autriche	29 février 96 (dès 20 oct. 95)	
Conseil d'Etat du canton de Soleure	Ecole d'ingénieurs ETS, Oensingen SO, CP	Professionnels domiciliés ou établis dans les cantons de Soleure ou de Berne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1994 ou originaires du canton de Soleure	1 ^{er} mars 96	
Weka-Baufachverlage, Augsburg, Arbeitskreis Zimmer Meisterkreis	Projets de maisons familiales groupées construites en bois (moins de 2000 DM au m ²)	Architectes et concepteurs de la construction, étudiants en architecture à partir du 7 ^e semestre	15 mars 96	
Gouvernement de la Roumanie	Bucarest 2000, remodelage de la zone centrale de la ville, concours international à deux degrés	Tous les architectes ou urbanistes attestés selon la législation de leur pays d'origine	1 ^{er} avril 96 (inscription: 20 déc. 95)	
Congrès mondial de l'UIA, Barcelone 96	Zone de service pour l'activité logistique du port de Barcelone	Professionnels titulaires d'un diplôme reconnu par la section membre de l'UIA dans leur pays	30 avril 96 (31 oct. 95)	21/95 p.417
Congrès mondial de l'UIA, Barcelone 96	Les abords du Club de football de Barcelone	Professionnels titulaires d'un diplôme reconnu par la section membre de l'UIA dans leur pays	30 avril 96 (31 oct. 95)	21/95 p.417
Congrès mondial de l'UIA, Barcelone 96	Prix Unesco d'architecture 1996 – Logements et espace public dans le centre de Barcelone	Etudiants dans le monde entier, inscrits dans un établissement d'enseignement de l'architecture reconnu par une section membre de l'UIA	30 avril 96 (31 oct. 95)	21/95 p.417

Exposition

Ville de Neuchâtel	Résultats du CP pour un théâtre régional	Rue des Terreaux 7, Neuchâtel; 5-16 déc. 95 (LU-VE 14-18 h, SA 14-16 h)
--------------------	--	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.